



TCHAD

QUESTIONS GENERALES

Août 2016

Le présent rapport relatif aux Questions générales sur le Tchad a été préparé par une équipe des services du Fonds monétaire international comme documentation de base pour des consultations périodiques avec le pays membre. Il repose sur les informations disponibles au moment de sa préparation achevée le 8 juillet 2016.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund - Publication Services
PO Box 92780 - Washington, D.C. 20090
Téléphone : (202) 623-7430 - Télécopieur : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>
Prix : 18,00 dollars l'exemplaire imprimé

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**



TCHAD

QUESTIONS GÉNÉRALES

8 juillet 2016

Approuvé par le
Département Afrique

Préparé par Anton Op de Beke, Gabriel Léost, Samson Kwalingana, Jephthe Nsumbu, Alex Ho et Marwa Ibrahim. Coordonné par Mauricio Villafuerte. Travaux d'assistance de recherche réalisés par Marwa Ibrahim et services de soutien administratif fournis par Sandrine Ourigou et Maureen Serieux.

TABLE DES MATIÈRES

LIENS MACROFINANCIERS AU TCHAD	4
A. Survol du secteur financier	4
B. Principaux liens macrofinanciers au Tchad	5
C. Inclusion financière et microfinance	15
Bibliographie	24
ENCADRÉ	
1. Tests de résistance appliqués aux banques commerciales	15
GRAPHIQUES	
1. Principaux liens macrofinanciers	8
2. Prix du pétrole et santé du portefeuille de prêts des banques	9
3. Exposition des banques au secteur public	10
4. Réserves excédentaires des banques et dépôts	12
5. Crédit au secteur privé	14
6. Dépôts des clients/total des prêts	14
7. Accès des ménages au système financier	18
8. Comparaison entre pays en termes d'inclusion financière	19
9. Inégalités entre les sexes pour l'inclusion financière	20

TABLEAUX

1. Indicateurs de solidité financière _____	5
2. Secteur des IMF au Tchad _____	22

LES PREMIERS PAS DU TCHAD SUR LE MARCHÉ RÉGIONAL DES TITRES PUBLICS _____ 25

A. Généralités _____	25
B. Développement graduel du marché, qui demeure limité en dépit d'un niveau record des émissions en 2015 _____	26
C. Participation du Tchad au marché régional des titres publics _____	28
D. Poursuite du développement du marché des titres publics de la CEMAC : les défis pour la région et pour le Tchad _____	33
Bibliographie _____	36

GRAPHIQUES

1. Marché de la CEMAC des titres publics par adjudication _____	27
2. Premières émissions du Tchad _____	29
3. Moyenne pondérée des taux d'intérêt des émissions de bons du Trésor à 3 et 6 mois, 2011–15 _____	30
4. Taux d'intérêt moyen des émissions de bons du Trésor à 6 mois _____	32

ANNEXES

I: Emissions de Bons du Trésor _____	377
II: Taux d'intérêt pour les émissions de Bons du Trésor dans la CEMAC _____	38

L'EFFICIENCE DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC AU TCHAD _____ 39

A. Introduction _____	39
B. Tendances de l'investissement public au Tchad et son impact sur le déficit d'infrastructure _____	40
C. Renforcement de l'efficacité de gestion de l'investissement public _____	45
Bibliographique _____	49

GRAPHIQUES

1. Tendances à long terme de l'investissement au Tchad _____	40
2. Stock d'investissement dans les PEDFR d'Afrique, en 2000 et 2013 _____	42
3. Investissement public et qualité des infrastructures _____	43
4. Perception de la qualité des infrastructures _____	44
5. Index de gestion de l'investissement public (PIMI) _____	46

LE SECTEUR PÉTROLIER DU TCHAD - UNE COMPLEXITÉ CROISSANTE PESANT DEVANTAGE SUR LES DISPOSITIFS DE TRANSPARENCE ET D'INTÉGRITÉ	50
A. Introduction	50
B. Complexité croissante du secteur pétrolier	52
C. Deux régimes fiscaux pétroliers	55
D. Quatre compagnies pétrolières	58
E. Dispositifs de transparence du secteur pétrolier	62
F. Dispositifs d'intégrité du secteur pétrolier	71
Bibliographie	77
ENCADRÉS	
1. Secteur pétrolier : régime fiscal de concession ou contractuel	56
2. L'acquisition du projet Badoit	61
3. L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE)	63
GRAPHIQUES	
1. Recettes pétrolières et non-pétrolières 2013–15	51
2. Profil pétrolier, 2003–15	52
TABLEAU	
1. Rapport ITIE 2013–Secteur pétrolier	65

LIENS MACROFINANCIERS AU TCHAD¹

Le Tchad traverse une période critique, où la baisse marquée et persistante des cours internationaux du pétrole et les menaces pesant sur la sécurité régionale continuent à toucher durement l'économie. Les autorités y ont fait face par un ajustement budgétaire considérable et la mobilisation d'un surcroît de financement, mais l'État n'en a pas moins accumulé un montant élevé d'arriérés de paiements intérieurs. Après avoir passé en revue la structure du secteur financier tchadien, le présent chapitre décrit, dans ce contexte, les principaux liens macrofinanciers en mettant l'accent sur i) les vulnérabilités des banques dues à la baisse des recettes pétrolières et l'important ajustement budgétaire réalisé et ii) les conséquences de la recherche de financements additionnels par l'État. Enfin, face à l'éviction éventuelle du crédit au secteur privé, nous analysons les récentes tendances de l'inclusion financière en centrant notre examen sur la microfinance.

A. Survol du secteur financier

1. Le secteur financier tchadien est insuffisamment développé et dominé par quelques banques commerciales. On dénombre huit banques commerciales², dont les actifs se chiffraient à 1.034 milliards de francs CFA à décembre 2015 (1,8 milliard de dollars EU, 16 % du PIB), soit 7 % des actifs des banques des pays de la CEMAC, alors que Tchad contribue pour près de 15 % au PIB total des pays de la CEMAC. Le secteur bancaire est concentré, près des deux tiers du total des actifs étant aux mains de trois banques. Les deux plus grandes banques sont des filiales de banques étrangères, et l'État détient dans quatre autres banques une participation allant de 20 à 62 % du total de leur capital. L'intermédiation bancaire est faible, le crédit au secteur privé étant limité à 8,4 % du PIB en 2015, les transactions interbancaires sont réduites au minimum et il n'y a pas de marché secondaire établi pour la dette de l'État.

2. Les institutions de microfinance (IMF) sont nombreuses mais leurs activités sont limitées. Bien qu'il y ait plus de cent IMF actives dans le réseau, la plupart sous forme de coopératives, l'accès aux services financiers est limité et quasiment inexistant dans certaines régions rurales. À fin 2015, le secteur de la microfinance comptait, selon les estimations, plus de 200.000 bénéficiaires, avec un stock de crédit d'environ 18 milliards de francs CFA et un niveau d'épargne de 12 milliards de francs CFA (2,8 et 1,9 % du PIB, respectivement).

¹ Les auteurs en sont Gabriel Léost, Jephthe Nsumbu Kibidikila et Alex Ho.

² Orabank Tchad, Société Générale du Tchad, Ecobank Tchad, Commercial Bank Tchad, Banque Agricole et Commerciale, Banque Commerciale du Chari, BSIC-Tchad, and United Bank for Africa Tchad (<https://www.beac.int/index.php/supervision-bancaire/lexique-des-banques-de-la-cemac>).

3. Le reste du système financier se compose de deux petits fonds de pension et de trois compagnies d'assurance. Les fonds de pension n'existent que pour le secteur privé (les pensions des agents de la fonction publique sont directement versées sur le budget de l'État) et leurs activités sont extrêmement limitées. Selon les estimations, moins de 5 % du total des salariés cotisent à la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS). Dans le même ordre d'idées, l'activité des compagnies d'assurance est faible.

4. Le secteur financier demeure relativement stable, mais les derniers indicateurs de solidité financière disponibles font apparaître une certaine détérioration de sa situation dans un environnement macroéconomique de plus en plus difficile au Tchad (voir tableau 1). Le ratio prêts improductifs/prêts bancaires bruts atteignait 16,5 % à fin 2015, soit une augmentation de 5 points de pourcentage par rapport à 2014. En outre, le rendement des actifs et celui des fonds propres ont baissé pendant deux années consécutives. Le ratio de fonds propres est resté modéré (14,6 % à fin 2015) (contre un objectif réglementaire de 8 %), mais bien-dessous du sommet de 22 % atteint en 2013. Les ratios de liquidité sont demeurés favorables, les actifs liquides représentant 142 % des passifs à court terme (contre un objectif réglementaire de 75 %). Pour ce qui est de l'avenir, les perspectives de l'économie nationale s'étant assombries, d'importants risques pèsent sur la stabilité financière (voir partie B).

Tableau 1. Tchad: Indicateurs de solidité financière

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Solvabilité						
Ratio de solvabilité	12.5	20.0	18.1	22.0	13.4	14.6
Qualité des actifs						
Prêts non performants/Prêts bruts	9.9	7.6	7.4	9.8	11.7	16.5
Provisions/Prêts non performants	81.1	89.0	64.5	65.3	68.3	56.1
Prêts non performants nets/Prêts bruts	1.9	0.8	2.6	3.4	3.7	7.3
Rentabilité						
ROA	3.2	2.1	2.0	2.3	1.8	1.6
ROE	32.0	19.2	15.5	21.1	19.4	13.1
Liquidité						
Actifs liquides sur actifs totaux	29.4	24.3	28.1	24.0	25.7	26.0
Actifs liquides sur passifs à court terme	148.3	149.3	146.6	139.3	152.9	142.1
Source : COBAC.						

B. Principaux liens macrofinanciers au Tchad

Contexte macroéconomique

5. Depuis le milieu de 2014, le Tchad fait face à deux chocs extérieurs massifs. La baisse persistante des cours du pétrole s'est traduite par une forte réduction des recettes budgétaires pétrolières, qui devraient diminuer de près de 70 % en valeur nominale entre 2014 et 2017. En outre, le choc sécuritaire lié aux conflits régionaux (en particulier aux activités de Boko Haram) entraîne

d'importants coûts économiques et budgétaires; les problèmes de sécurité influent directement sur certaines activités, perturbent les systèmes de transport et les flux d'échanges transfrontaliers avec le Cameroun et le Nigéria et touchent l'investissement privé. Les coûts budgétaires directs sont difficiles à évaluer, mais la lutte contre Boko Haram entraîne, à elle seule, des coûts estimés à au moins 10 milliards de francs (16,5 millions de dollars EU) par mois, soit plus de 2 % du PIB hors pétrole en 2015.

6. Face à ces chocs, les autorités ont procédé à un ajustement budgétaire considérable et mobilisé des financements (concessionnels) intérieurs et extérieurs. Cependant, en dépit d'une aide importante de la BEAC (sous forme d'avances statutaires et exceptionnelles) et de la communauté internationale, la baisse persistante des cours du pétrole et le niveau inférieur aux prévisions du financement bancaire intérieur se sont traduits par une accumulation d'arriérés de paiements intérieurs qui n'étaient pas apurés à fin 2015. Ces arriérés ont compliqué encore plus les perspectives pour 2016 et risquent de soumettre le système financier à des tensions.

7. Les chocs extérieurs et l'ajustement budgétaire influent sur les résultats macroéconomiques. D'après les estimations, le PIB réel hors pétrole s'est contracté de 2,9 % en 2015 (alors qu'il s'était accru de 7,1 % en 2014), les secteurs économiques particulièrement touchés étant ceux tributaires des dépenses publiques (par exemple, ralentissement estimé à 12,5 % de l'activité dans le secteur du bâtiment et des travaux publics) et l'économie est demeurée atone dans les premiers mois de 2016.

Liens macrofinanciers au Tchad

8. Les liens macrofinanciers au Tchad s'articulent autour du rôle prédominant conféré par les recettes pétrolières aux administrations publiques dans les activités économiques des secteurs les plus modernes de l'économie. Les dépenses publiques ont été une source essentielle de croissance économique ces dernières années, en particulier dans les centres urbains qui constituent le pivot du développement du système financier tchadien. Les principaux acteurs économiques (à savoir les salariés, les entreprises et même les banques commerciales) sont directement tributaires des recettes publiques, que ce soit sous la forme de salaires, transferts et injections de capitaux dans les entreprises (publiques), ou de contrats avec des entreprises privées pour la fourniture de biens et services et la construction d'infrastructures physiques. Dans un tel contexte, les secteurs budgétaire, financier et réel sont étroitement reliés entre eux et l'évolution de l'un quelconque d'entre eux peut s'expliquer, en amont ou en aval, par celle des autres. Ce cadre est davantage compliqué par le fait que le Tchad est membre de l'Union monétaire de l'Afrique centrale et que, en conséquence, sa politique monétaire ainsi que la réglementation et le contrôle du système financier sont déterminés au niveau régional.

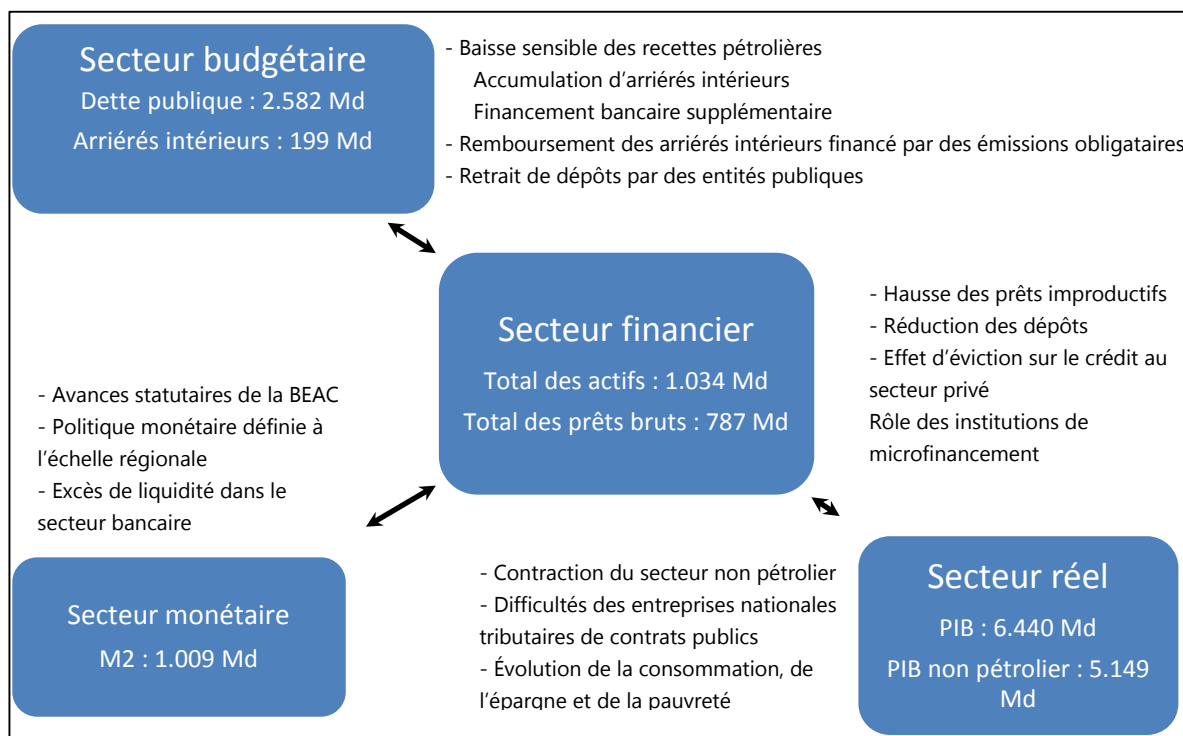
9. Dans une telle situation, la forte baisse des cours du pétrole et son impact sur les finances publiques sont des événements qui ont d'importantes conséquences macrofinancières pour le Tchad. Le recul des cours du pétrole devrait avoir un effet négatif sur la rentabilité des entreprises, ce qui pourrait soumettre à des tensions financières les entreprises et particuliers qui leur fournissent des services. En outre, il oblige l'État à réduire les dépenses et accroît

ses besoins de financement, tant intérieur qu'extérieur, car le revenu procuré par le pétrole est la principale source de recettes publiques. Dans l'ensemble, l'activité économique est touchée à la fois par l'évolution du secteur pétrolier et par l'impact de la réponse du gouvernement. L'analyse qui suit essaie de déterminer les divers canaux de transmission du choc sur les cours du pétrole (aggravé par la détérioration de la situation sécuritaire régionale) au système financier et ses retombées sur les autres secteurs. En particulier, elle porte sur la manière dont l'évolution budgétaire récente peut influencer sur la stabilité du secteur financier, la marge de manœuvre dont les banques disposent pour répondre à la demande de financement intérieur additionnel émanant du gouvernement (notamment sous la forme d'une titrisation éventuelle des arriérés intérieurs) et l'effet d'éviction du secteur privé que peut avoir ce financement additionnel.

10. Les principaux liens macrofinanciers sont indirectement créés par l'important ajustement budgétaire réalisé et la recherche par l'État de financements additionnels

(graphique 1). Bien que l'impact direct du choc subi par les cours du pétrole sur les banques du fait de leur exposition aux compagnies pétrolières et à leurs fournisseurs paraisse limité, l'effet indirect de la baisse persistante des cours du pétrole, par le biais d'une contraction de l'activité économique, semble marqué (paragraphe 11 et 12). Ce dernier lien joue principalement par l'intermédiaire de l'exposition du secteur bancaire au secteur public (par. 13). Tout d'abord, les banques sont fortement exposées aux risques de crédit et de liquidité posés par le secteur public. Ensuite, l'économie toute entière est très tributaire des dépenses publiques et, de ce fait, une forte réduction de l'investissement et de la consommation publics ainsi que l'accumulation d'arriérés intérieurs entraînent une détérioration du portefeuille de prêts des banques (par. 14 et 15). Enfin, le besoin de financement intérieur additionnel de l'État peut faire peser un fardeau sur les banques (para. 17) et donner lieu à l'éviction du crédit au secteur privé.

Graphique 1. Tchad: Principaux liens macrofinanciers



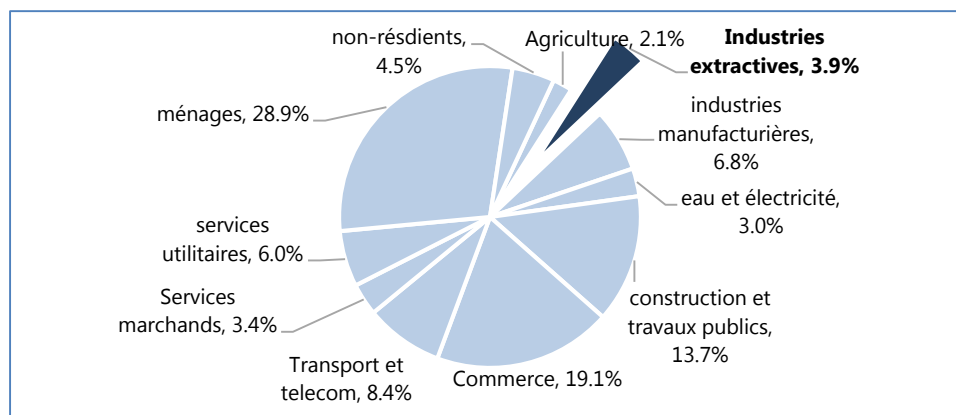
Sources : autorités tchadiennes ; BEAC ; COBAC ; calculs des services du FMI. Tous les chiffres à fin 2015, en FCFA.

11. Les risques de crédit directement liés au secteur pétrolier semblent limités. Les compagnies pétrolières exerçant leurs activités au Tchad sont sous contrôle étranger et empruntent rarement aux banques opérant au Tchad. À fin 2015, les prêts au secteur des industries extractives représentaient moins de 4 % de l'encours des prêts des banques tchadiennes au secteur privé, et une seule compagnie pétrolière faisait partie des plus grosses expositions de l'une des banques commerciales tchadiennes.

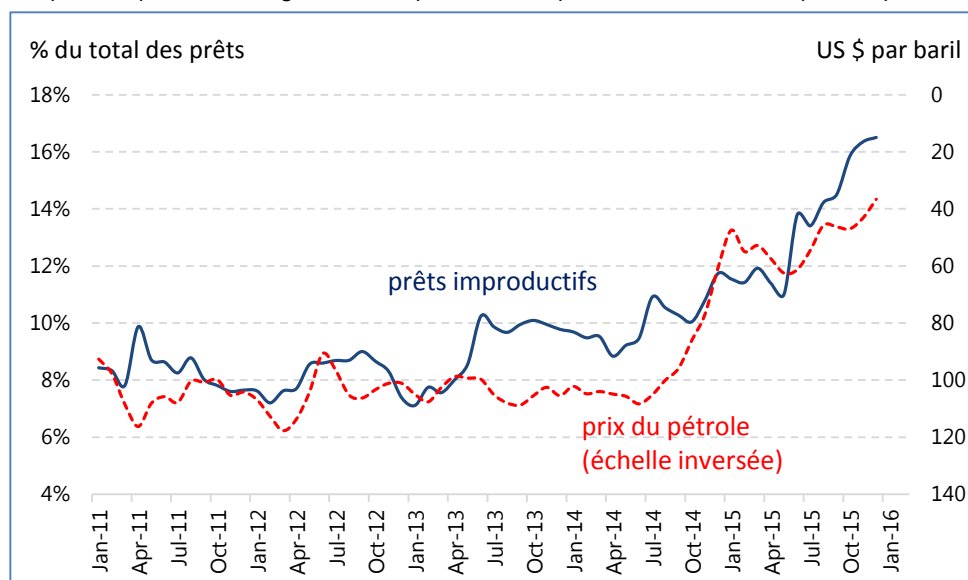
12. Cependant, il semble qu'il y ait un lien entre la baisse des cours du pétrole et la détérioration des indicateurs de solidité bancaire. Lorsque les cours du pétrole restent longtemps à un faible niveau, les risques pesant sur la stabilité financière augmentent normalement car les banques se trouvent confrontées à une faible croissance de leurs actifs, à une détérioration de la qualité de ces derniers, à un recul de leur rentabilité et à une érosion de leurs fonds propres. En fait, une augmentation rapide des prêts improductifs des banques s'observe au Tchad depuis 2014, ces prêts étant passés de 9,5 % du total des prêts des banques en juin 2014 à 16,5 % en décembre 2015.

Graphique 2. Tchad: Prix du pétrole et santé du portefeuille de prêts des banques

Alors que l'exposition directe des banques au secteur pétrolier est faible...



...les prêts improductifs augmentent rapidement de pair avec la chute des prix du pétrole.

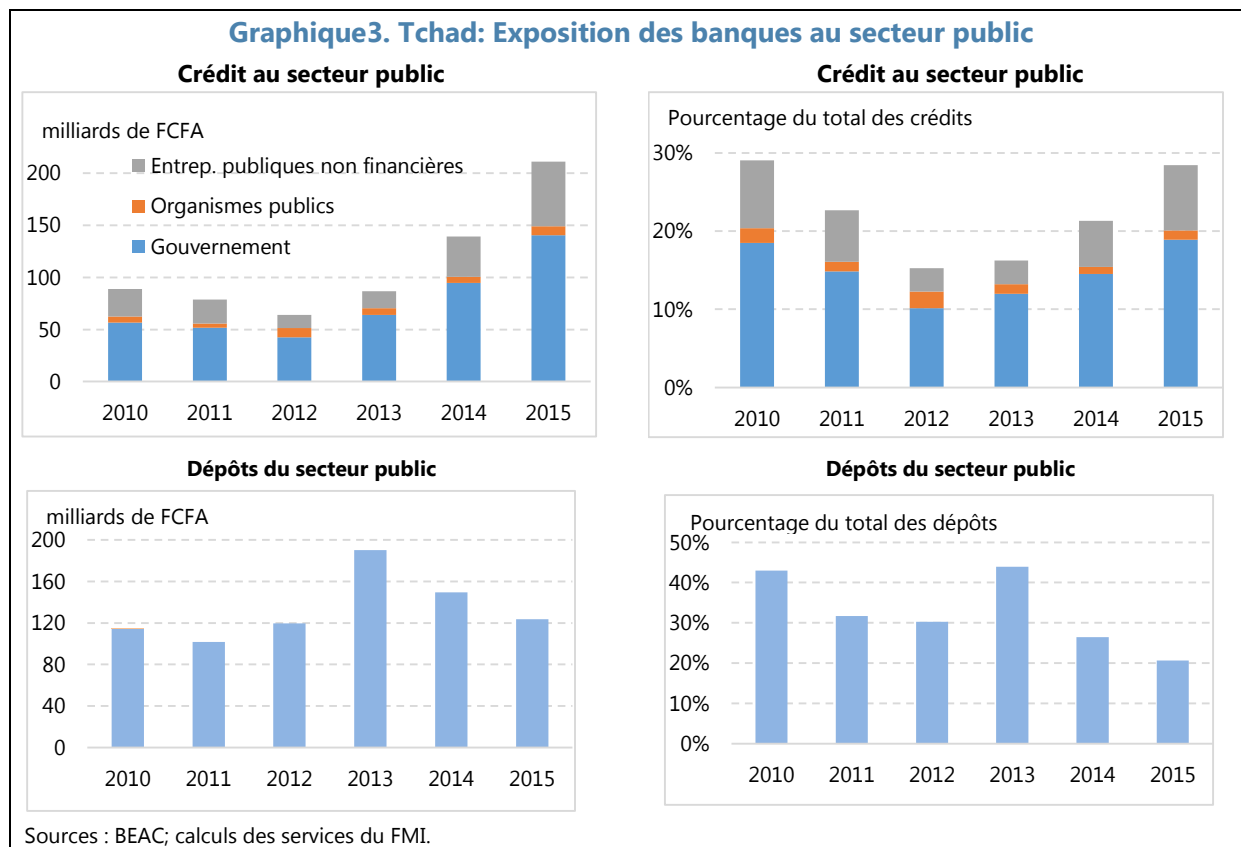


Sources : COBAC et calculs des services du FMI.

13. Les banques commerciales sont grandement exposées au risque de crédit et de liquidité posé par le secteur public (graphique 3).

Le crédit à l'administration centrale, aux organismes publics et aux entreprises publiques non financières représentait environ 28 % du crédit total des banques à décembre 2015 (211,2 milliards de francs CFA, soit 353 millions de dollars EU ou 4 % du PIB hors pétrole). Cette augmentation du crédit des banques commerciales au secteur public aurait pu être encore plus forte étant donné les efforts que l'État a déployés pour mobiliser des financements intérieurs en 2015. Cependant, bien que les autorités aient émis un volume élevé de titres sur le marché obligataire régional, une grande partie du produit de ces émissions a fini par faire l'objet d'échanges contre des prêts bancaires existants (par. 16). Cela laisserait à penser que les banques étaient peu désireuses ou à même d'accroître leur exposition sous forme de crédit à l'État dans les conditions régnant en 2015. Pour ce qui est des dépôts dans les banques commerciales,

ceux du secteur public représentaient en moyenne plus de 30 % du total entre 2008 et 2015, culminant à 44 % en 2013. Depuis lors, les dépôts du secteur public ont sensiblement diminué. À fin 2015, ils atteignaient 124 milliards de francs CFA (contre 149 milliards de francs CFA à fin 2014), soit 20,6 % du total des dépôts dans les banques commerciales.



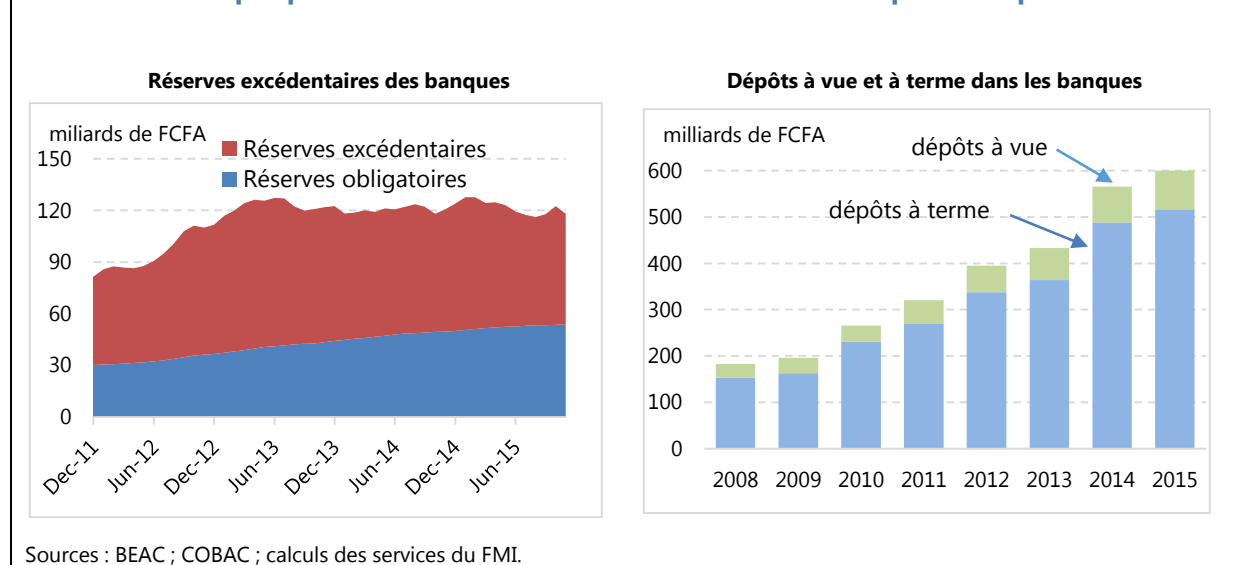
14. Les conditions économiques actuelles ont des effets négatifs sur les entreprises privées tributaires des contrats publics (et, à un moindre degré, sur l'activité du secteur pétrolier), nuisant éventuellement à la santé du portefeuille de prêts des banques. Une fraction importante des entreprises privées ayant accès au secteur bancaire dépend des contrats publics. Leurs opérations devraient clairement se ressentir de la baisse de 50 % de l'investissement public et des dépenses publiques en biens et services en 2015 et 2016 par rapport à leurs niveaux de 2014. En outre, les compagnies pétrolières ont différé certains investissements et sensiblement réduits leurs coûts opérationnels, ce qui se traduit par une diminution des contrats attribués aux entreprises locales. Cependant, l'impact de ces mesures est assurément plus faible que celui de la réduction des contrats publics car les compagnies pétrolières attribuent leurs contrats principalement à des entreprises étrangères. Par ailleurs, la diminution envisagée des transferts et subventions de l'État sur la période 2016-17 pourrait avoir un effet négatif sur le portefeuille de crédit des banques aux entreprises ou entités décentralisées du secteur public.

15. La récente accumulation d'arriérés de paiements intérieurs présente plusieurs risques pour les banques. En 2015, l'État a accumulé un volume élevé d'arriérés de paiements intérieurs (environ 148 milliards de francs CFA, soit 3 % du PIB hors pétrole, ce qui porte leur stock à 200 milliards de francs CFA, soit 4 % du PIB hors pétrole). Initialement, en attendant le règlement par l'État de ses factures envers elles, les entreprises avaient recours au financement bancaire à court terme, ce qui expliquerait que le crédit au secteur privé était encore en forte croissance dans la première moitié de 2015. En revanche, c'est l'accumulation d'arriérés intérieurs qui est le facteur à l'origine de l'accroissement des prêts improductifs des banques, lesquels atteignaient 16,5 % du total de leurs prêts à fin 2015. Conscient de ces problèmes, le gouvernement met actuellement en place un plan visant à apurer graduellement les arriérés de l'État de manière à apporter un souffle d'air frais au secteur privé et à limiter ainsi les dégâts causés au portefeuille de crédit des banques. Cependant, l'accumulation d'arriérés intérieurs a influé également sur un grand nombre d'entités publiques décentralisées (par exemple, universités, hôpitaux) qui ont été obligées de retirer leurs dépôts (et ont, dans certains cas, eu recours à des découverts bancaires) pour poursuivre leurs activités face à une réduction et aux retards des transferts de l'État, aggravant ainsi les contraintes de ressources des banques.

16. La structure à court terme de leurs passifs a obligé les banques à maintenir de hauts niveaux de liquidité pour atténuer les risques (graphique 4). La proportion des dépôts à vue est particulièrement élevée au Tchad (85 % du total des dépôts, ratio le plus élevé des pays membres de la CEMAC), ce qui rend les banques particulièrement vulnérables à un retrait des dépôts. À cet égard, le secteur bancaire est resté relativement liquide, les actifs liquides représentant 26 % du total de ses actifs. Les banques au Tchad, comme, en général, dans la région de la CEMAC, sont depuis longtemps caractérisées par l'existence d'un excès de liquidité. À fin 2015, les réserves excédentaires des banques dépassaient 64 milliards de francs CFA, soit 6,2 % du total de leurs actifs³. Par ailleurs, la réduction du risque de liquidité se traduit par celle de la « transformation des échéances » (contribution essentielle des banques au développement économique) et l'octroi de crédit à court terme uniquement. Les prêts à court terme représentaient 75 % du total des prêts des banques commerciales à fin 2015.

³ Avant la décision prise le 6 avril 2016 par le Comité de politique monétaire de la BEAC de réduire de 50 % les réserves obligatoires pour les banques commerciales des pays de la CEMAC.

Graphique 4. Tchad : Réserves excédentaires des banques et dépôts



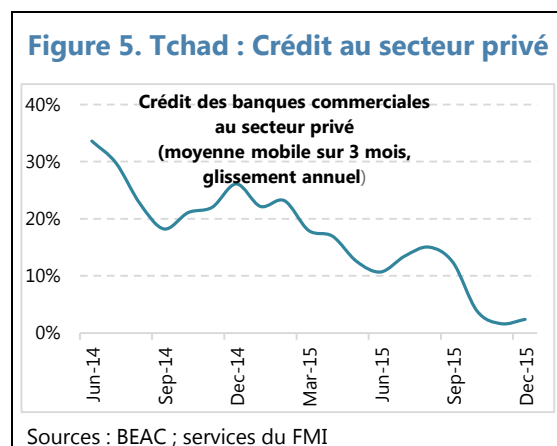
17. Les besoins de financement intérieur additionnel de l'État, destiné notamment au remboursement d'une partie de l'encours des arriérés intérieurs, peuvent peser sur les banques en dépit des récentes mesures que la BEAC a prises pour renforcer leur liquidité.

- Le financement monétaire direct de la BEAC, largement utilisé en 2015, ne devrait plus être une option valable en 2016.** En 2015, Le Tchad a reçu des avances statutaires et exceptionnelles (sur la base des défis auxquels il était confronté sur le plan de la sécurité), d'un montant total de 232 milliards de francs CFA. Il est peu probable qu'il bénéficie d'un financement monétaire direct additionnel en 2016, car il faudrait pour cela modifier de nouveau le plafond fixé à ces avances, déjà atteint par le Tchad. En outre, cette action n'est pas à recommander, car un apport direct de financement monétaire supplémentaire pourrait compromettre la stabilité de la monnaie commune.
- Les autorités entendent continuer à recourir aux émissions de titres publics sur le marché régional.** Le Tchad a accru avec succès ses émissions de titres sur le marché régional de la CEMAC en 2015, les émissions nettes de bons et obligations du Trésor atteignant 190 milliards de francs CFA. Cependant, le produit de plusieurs de ces émissions a été utilisé dans des échanges contre d'autres prêts existants des banques, ce qui a abouti à un remboursement de principal au titre de la dette intérieure d'un montant de 234 milliards de francs CFA en 2015 (contre 80 milliards de francs CFA seulement en 2014). Le principal avantage d'une utilisation accrue des bons et obligations du Trésor pour les banques commerciales est une augmentation de la liquidité de leurs créances, car elles peuvent être réescomptées à la banque centrale. Pour 2016, les autorités entendent émettre des bons et obligations du Trésor pour un montant net d'au moins 150 milliards de francs CFA (2,5 % du PIB hors pétrole). Cet objectif paraît ambitieux étant donné les faits intervenus en 2015.
- Ce programme d'émission inclut une opération de remboursement d'arriérés intérieurs qui peut restreindre la marge de manœuvre dont les banques disposent pour d'autres**

financements. Dans le cadre de cette stratégie d'apurement des arriérés intérieurs, les autorités ont procédé à deux émissions d'obligations du Trésor à la fin de mars 2016 pour un montant total de 65 milliards de francs CFA, dont le produit servira à rembourser une partie des arriérés intérieurs accumulés. Cette opération bénéficie aux agents bancaires de deux manières : directement car l'opération inclut une décote de 7 % sur les créances au titre des arriérés à conserver par la banque participant à l'opération, et indirectement car l'apurement d'arriérés intérieurs améliorerait la situation financière des entreprises remboursées et, partant, le portefeuille de crédit des banques. Cela dit, le financement de cette opération fait concurrence au financement ordinaire du budget 2016, raison pour laquelle la réalisation d'autres opérations de nature analogue devrait être envisagée avec une extrême prudence.

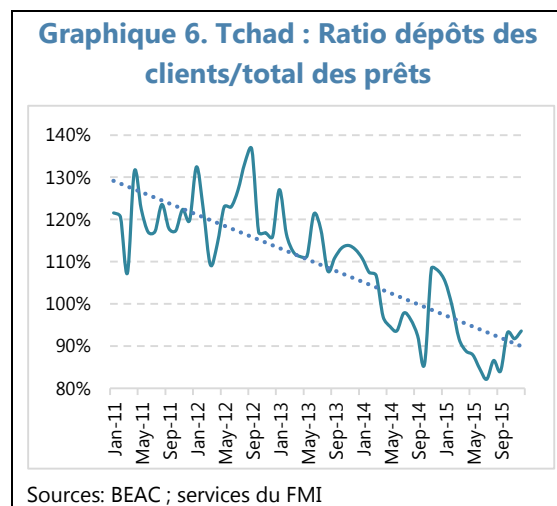
- **De récentes décisions prises au niveau régional pourraient aider les autorités à atteindre leurs objectifs de financement.** Le Comité de politique monétaire de la BEAC a pris deux décisions, l'une à la fin de mars et l'autre au début d'avril 2016. La première a été de relever le plafond fixé au refinancement des banques commerciales tchadiennes à la BEAC pour le porter de 200 milliards à 300 milliards de francs CFA, ce qui devrait accroître leurs opérations de réescompte et leur fournir de plus gros volants de liquidité. La seconde a été de réduire de moitié les réserves obligatoires à la banque centrale, ce qui s'est immédiatement traduit par des liquidités additionnelles d'un montant de 25 milliards de francs CFA pour les banques commerciales tchadiennes.
- **En outre, la capacité des banques à réagir de façon positive à l'offre de titres publics du Tchad sera estimée au niveau régional.** Seule la moitié du stock de titres publics tchadiens émis sur le marché régional est détenue par des banques intérieures, l'autre moitié étant aux mains de banques établies dans d'autres pays de la CEMAC (principalement au Cameroun). En conséquence, les décisions de la BEAC en matière d'assouplissement monétaire influent également sur les banques camerounaises ou gabonaises qui ont tendance à acheter des titres publics tchadiens. Cela dit, les banques non tchadiennes qui détiennent de ces titres sont des succursales de banques régionales, et les décisions prises au siège des banques peuvent ajouter aux pressions exercées sur les banques locales pour qu'elles répondent aux besoins de financement de l'État tchadien.

18. L'octroi de financement additionnel au secteur public pourrait en outre avoir un effet d'éviction du crédit bancaire au secteur privé. La recherche par les autorités de financement additionnel peut créer une concurrence avec le secteur privé, renforçant les difficultés des entreprises privées à avoir accès aux prêts des banques commerciales, avec les répercussions à en attendre sur la croissance du secteur non pétrolier et même sur le ratio des prêts improductifs des banques. Les lignes de crédit à court terme ont pour l'instant empêché le crédit au secteur privé de tomber à un niveau négatif, mais il y a des signes bien clairs d'un ralentissement du crédit depuis le milieu de 2014 (graphique 5).



Résumé des risques pour le secteur bancaire

19. La composition des actifs et passifs des banques commerciales fait apparaître d'importants changements qui peuvent les rendre vulnérables. L'évolution récente associée aux liens macrofinanciers décrits ci-dessus pourrait, si elle empire, compromettre les atouts traditionnels des banques commerciales tchadiennes, qui sont un modèle de financement fondé sur les dépôts et de hauts volants de liquidité. Par exemple, le niveau d'intermédiation des dépôts reste prudent, avec un ratio dépôts/prêts de 94 % en décembre 2015, mais est en baisse (graphique 6). Il pourrait y avoir un risque croissant d'asymétrie des échéances entre les dépôts à court terme et les actifs des banques, renforcé par le rôle de plus en plus important des obligations du Trésor, car ces titres ont une échéance moyenne de près de 3 ans.



20. Il ressort de récents tests de résistance qu'une nouvelle augmentation des prêts improductifs ou une nouvelle baisse des dépôts pourrait avoir un effet important sur la capacité de certaines banques à respecter les ratios réglementaires de solvabilité et de liquidité (encadré 1). Dans le cadre des consultations régionales avec la CEMAC, des tests de résistance ont été effectués au début de 2016 sur la base d'informations fournies par la COBAC. Leurs résultats montrent que, si les prêts improductifs venaient à atteindre 20 % du total des prêts, certaines banques commerciales ne respecteraient plus le ratio minimum de fonds propres pondéré en fonction des risques, en particulier les banques dont le capital provient des pays de la CEMAC. Dans le même ordre d'idée, une nouvelle baisse de 25 % du total des dépôts dans les banques commerciales (par exemple, une diminution de 50 % des dépôts de l'État conjuguée à un recul de

20 % des dépôts des entreprises non financières) abaisserait le ratio de liquidité de la plupart des banques tchadiennes à un niveau inférieur au seuil réglementaire.

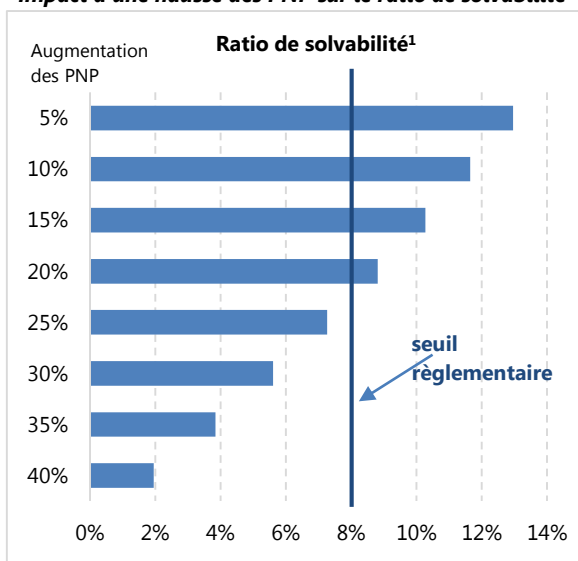
21. Dans un tel contexte, un suivi étroit du système bancaire s'impose. Les autorités doivent, en coordination avec l'autorité de réglementation régionale, suivre de près la santé du système bancaire pour réduire au minimum les coûts budgétaires potentiels, notamment par une recapitalisation éventuelle des banques sous contrôle de l'État.

Encadré 1. Tchad : tests de résistance appliqués aux banques commerciales

Le FMI a procédé à des tests de résistance dans le cadre des consultations régionales avec la CEMAC. Pour l'ensemble du secteur bancaire tchadien, les principales vulnérabilités tiennent à l'impact indirect sur l'économie réelle du choc sur les cours du pétrole par le biais du risque que les retards et arriérés de paiement de l'État posent pour les secteurs économiques (comme le bâtiment et les travaux publics) qui sont en grande partie tributaire des contrats publics :

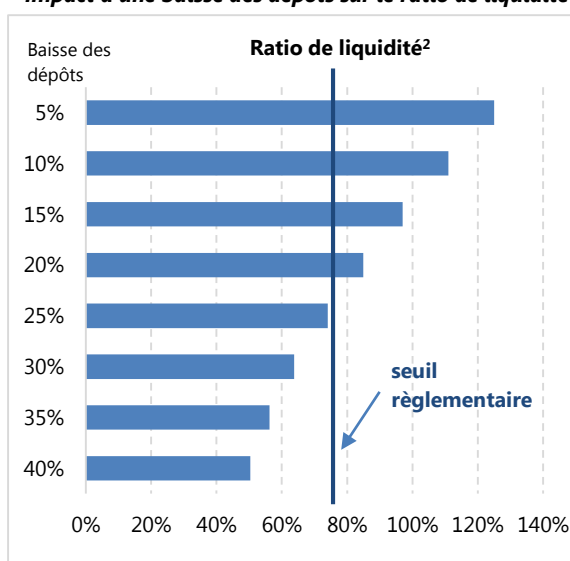
- Une nouvelle augmentation des prêts non-performants (PNP) entraînerait une détérioration du ratio de solvabilité, qui se situait à 14,6 % à fin 2015. Si les prêts improductifs s'accroissent de 25 % et représentent alors plus de 20 % du total des prêts, le ratio de solvabilité sera inférieur au seuil réglementaire de 8 %.
- Une baisse des dépôts dans les banques commerciales se traduirait par une détérioration du ratio de liquidité, qui demeurait à un niveau confortable à fin 2015 (142 %, contre un seuil réglementaire de 75 %). Un recul important des dépôts (de 25 %) devra se produire pour que le ratio de liquidité soit ramené au-dessous du seuil réglementaire. Cela supposerait, par exemple, une diminution de 50 % des dépôts de l'État, conjuguée à une baisse de 20 % des dépôts des entreprises non financières.

Impact d'une hausse des PNP sur le ratio de solvabilité



¹Ratio de capital réglementaire sur actifs pondérés des risques

Impact d'une baisse des dépôts sur le ratio de liquidité



²Ratio des actifs liquides sur passifs à court-terme

Source : COBAC ; services du FMI

C. Inclusion financière et microfinance

22. Un secteur financier plus profond et plus inclusif pourrait contribuer à réduire la pauvreté et à améliorer la croissance au Tchad. L'inclusion financière, qui signifie une expansion de l'accès des ménages et des entreprises aux services financiers, peut réduire la pauvreté en atténuant les contraintes de crédit subies par les pauvres et aider les petites entreprises à exercer leurs activités. Comme il ressort de Sahay et al (2015), l'accès des ménages au financement a une corrélation positive avec la croissance économique en général. En particulier, cette étude révèle qu'une plus forte densité de distributeurs de billets et de succursales bancaires a une corrélation positive monotone avec la croissance économique.

23. La présente section offre un aperçu général de l'inclusion financière au Tchad et traite des politiques visant à promouvoir cette dernière. Comme d'autres études sur le même sujet, l'analyse est fondée principalement sur les données de 2014 tirées de l'enquête sur l'accès au marché financier (FAS) du FMI et de la base de données Global Findex (Findex) de la Banque mondiale sur l'inclusion financière.

24. Comme dans d'autres pays d'AfSS, le développement insuffisant des services financiers et le retard accusé par l'inclusion financière sont des problèmes chroniques au Tchad. Comme l'a montré l'étude d'Alter et Yontcheva (2015), le « déficit de développement financier », qui est le ratio entre le niveau de référence et effectif du crédit au secteur privé et le PIB, était de près de 3 % au Tchad en 2012, contre 1,7 % pour l'AfSS, ce qui déjà considéré comme un déficit considérable. Même sur la base d'autres paramètres, qui seront traités ci-dessous, le Tchad reste en retard par rapport aux pays pairs.

Aperçu global de l'inclusion financière au Tchad dans une perspective internationale

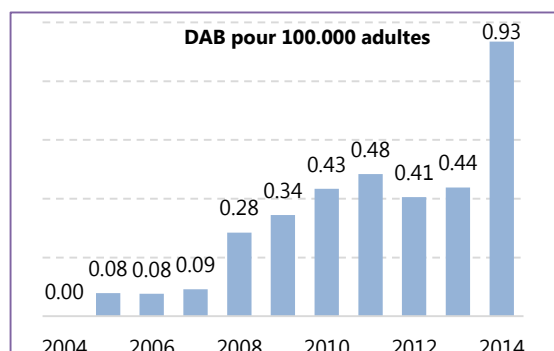
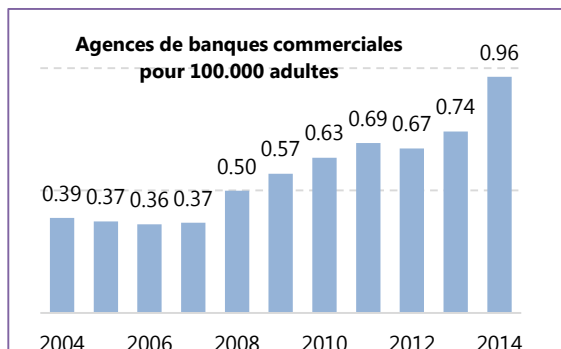
25. L'utilisation des services financiers par les ménages a quelque peu progressé au fil des ans avec l'accroissement de la présence physique des banques commerciales. L'expansion géographique du secteur bancaire, ces dernières années, a été marquée. Le nombre des succursales des huit banques commerciales du Tchad a doublé entre 2004 et 2014 et atteint 58. Dans le même ordre d'idées, le nombre des distributeurs automatiques de billets a sensiblement augmenté ces dernières années. Avec l'accroissement de la présence physique des établissements bancaires, l'utilisation des services financiers a elle aussi sensiblement progressé — le nombre des comptes de dépôt et de prêt des ménages est passé, ces dix dernières années, à 23,82 et 10,93 pour 1000 adultes en 2014, respectivement. En conséquence, l'accès des ménages aux services financiers de base s'est améliorée, le niveau des dépôts des ménages atteignant 4,1 % du PIB, et l'encours des prêts des banques commerciales aux ménages, 2,3 % du PIB.

26. En dépit de ce progrès, l'inclusion financière demeure limitée au Tchad, qui reste en retard dans ce domaine par rapport à ses pairs. D'après Findex, pour ce qui est de l'accès des ménages aux services de base dans le secteur financier formel, le Tchad est à la traîne, même par rapport aux pays pairs membres de la CEMAC⁴. En 2014, seulement 12 % des adultes ont déclaré avoir un compte au Tchad, et seulement 7 % ont indiqué qu'ils avaient un compte auprès d'une institution financière. Par comparaison, près de 35 % de la population adulte en Afrique subsaharienne (AfSS) ont déclaré avoir un compte en 2014, et près de 30 % détiennent un compte auprès d'une institution financière.

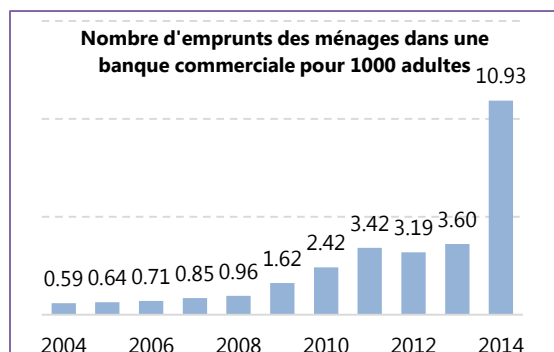
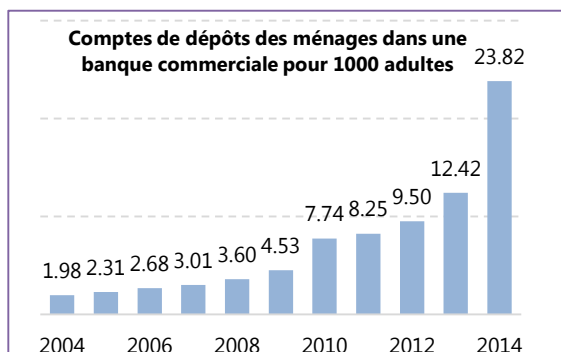
⁴ Les pays membres de la CEMAC sont le Cameroun (CMR), la République Centrafricaine (CAF), le Tchad (TCD), le Gabon (GAB), la République du Congo (COG) et la Guinée équatoriale, sur laquelle il n'y a toutefois pas de données dans Findex.

Graphique 7: Tchad – Accès des ménages au système financier

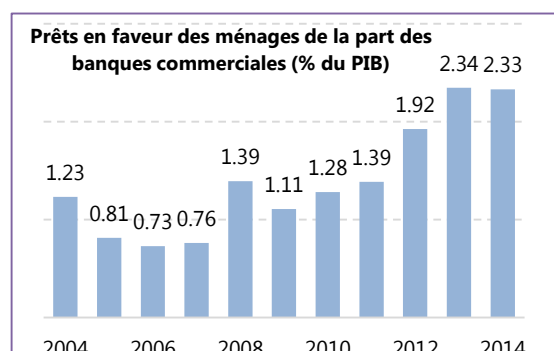
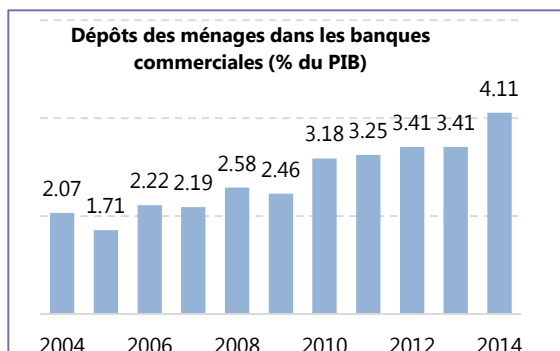
Les banques deviennent plus accessibles au fil des années.



L'amélioration de l'accès aux agences bancaires se traduit par une augmentation significative de l'utilisation des services bancaires.



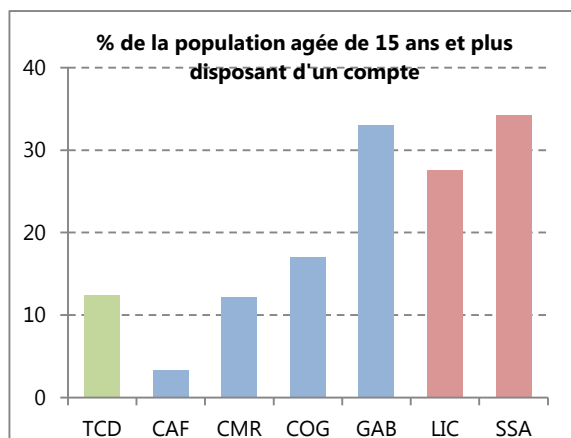
This improvement is shown by the increase in households' deposits and loans.



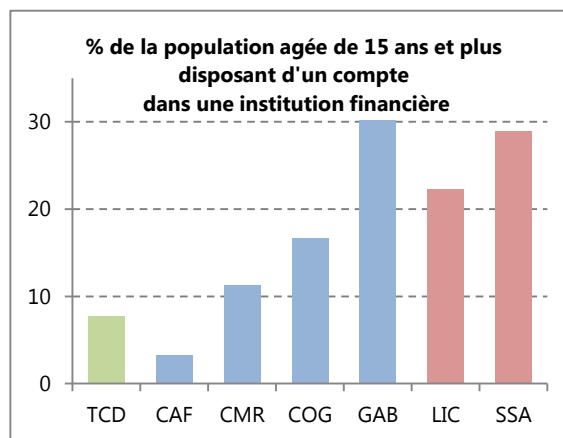
Source : Financial Survey Access, FMI

Graphique 8. Tchad : Comparaison entre pays en termes d'inclusion financière

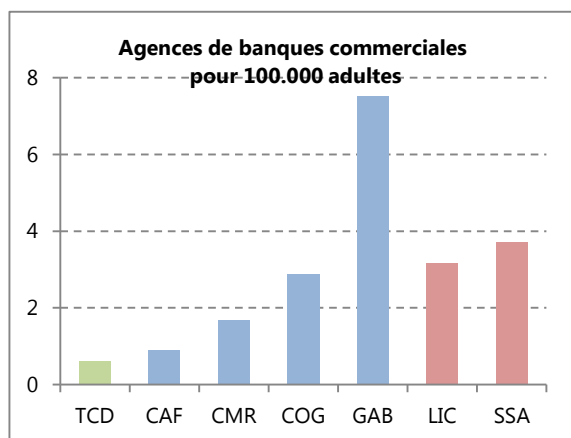
L'inclusion financière au Tchad reste à la traîne par rapport à ses pairs ...



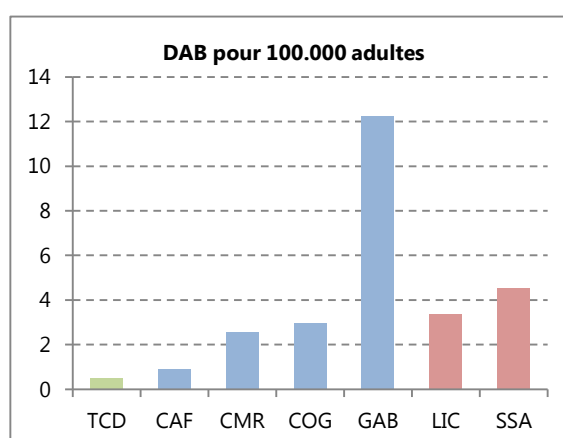
...notamment en termes de recours au secteur financier formel.



Malgré l'expansion du réseau bancaire ...



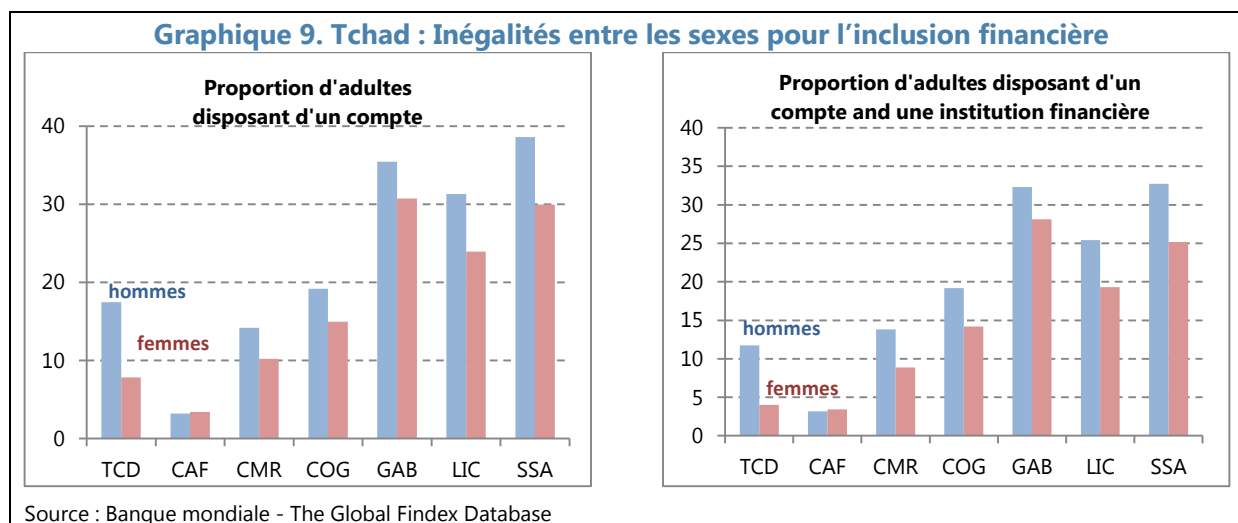
...l'accès au secteur financier au Tchad reste moins importants que dans des pays comparables.



Source : Banque mondiale- Global Findex Database

27. L'inégalité entre les sexes dans l'accès aux services financiers au Tchad est forte et pire que dans la plupart des pays pairs. Les femmes au Tchad ont considérablement moins accès aux services financiers de base. Seulement 8 % des femmes adultes ont un compte (seulement 4 % détiennent un compte dans une institution financière), contre 18 % des hommes adultes (et environ 12 % détiennent un compte dans une institution financière). Le degré d'inégalité entre sexes dans l'inclusion financière au Tchad est analogue à celle qui est observée dans la plupart des pays pairs membres de la CEMAC, mais dépasse la moyenne pour les pays à faible revenu (PFR) et les pays d'AfSS. Comme le fait valoir l'étude de Sahay et al. (2015), l'élimination de l'inégalité des genres dans l'utilisation des comptes et la promotion de la diversité dans la base de déposants aideraient à améliorer la croissance sans compromettre la stabilité financière.

28. La faible utilisation des services financiers au Tchad prévaut dans tous les groupes démographiques. Findex montre que les adultes faisant partie des 40 % les plus pauvres, les jeunes adultes (entre 15 et 24 ans) et les adultes vivant dans les zones rurales ont moins accès aux services financiers que la population adulte en général (pour ce qui est de la détention d'un compte). Pour ce qui est de l'accès de tous ces groupes démographiques aux services financiers, le Tchad est ici encore à la traîne derrière les autres pays de la CEMAC ou, plus généralement, des autres pays d'AfSS.



Utilisation des services financiers

29. Les faibles niveaux d'accès aux services financiers et l'absence de développement du système financier se reflètent dans les principales méthodes de paiement utilisées au Tchad.

La plupart des paiements s'effectuent en espèces. Le recours à des méthodes de paiement plus avancées (chèques, paiements électroniques, cartes de débit/crédit) reste inhabituel. Par exemple, en 2014, seulement 2,8 % de la population âgée de 15 ans et plus avaient une carte de débit (contre 17,9 en moyenne dans les pays d'AfSS), et seulement 0,5 % de la population les utilisaient pour effectuer des paiements (8,7 % en moyenne dans les pays d'AfSS).

30. Le développement insuffisant des marchés financiers limite l'accès au secteur formel en dépit de l'appétit pour les services financiers. Près de 41 % des adultes au Tchad ont déclaré avoir emprunté de l'argent en 2013, d'après Findex, mais moins de 3 % l'ont fait auprès d'une institution financière. Comme prévu, les pauvres sont ceux qui ont le plus de mal à accéder au crédit. Près de 27 % des pauvres ont fait part de l'impossibilité pour eux d'obtenir des fonds d'urgence. Par contre, près de la moitié des adultes ont réalisé des économies l'année dernière, ce qui est relativement proche de la moyenne pour les pays d'AfSS (59,6 %). Cependant, seulement 4,6 % ont déclaré avoir placé leur épargne auprès d'une institution financière, contre 15,9 en moyenne dans les pays d'AfSS.

La banque mobile au Tchad

31. Une pénétration de plus en plus grande de la téléphonie mobile en Afrique ces dernières années a abouti au développement rapide de la banque mobile sur le continent. La banque mobile vient compléter la forme traditionnelle de services financiers et permet aux ménages et aux entreprises d'effectuer certaines transactions, par exemple de faire des virements ou de payer des factures, sans accès aux établissements bancaires physiques, lequel est généralement rare dans les pays de la CEMAC. Comme la couverture des services de téléphonie mobile en termes de population s'accroît, la banque mobile est maintenant considérée comme un moyen d'améliorer l'inclusion financière.

32. En 2014, le pourcentage des adultes déclarant avoir un compte de téléphonie mobile est supérieur à celui enregistré dans les pays pairs de la CEMAC. D'après Findex, environ 5,7 % des adultes au Tchad ont déclaré avoir un compte de téléphonie mobile en 2014, ce qui place le pays au second rang des pays de la CEMAC (juste derrière le Gabon, où ce pourcentage est de 6,6 %). Néanmoins, ce ratio reste sensiblement inférieur aux 10 % et 11,5 % enregistrés en moyenne, respectivement, dans les pays à faible revenu (PFR) et les pays d'AfSS.

Les institutions de microfinance au Tchad

33. Les institutions de microfinance ont commencé à se développer au Tchad dans les années 80 et 90, période dans laquelle un intérêt croissant a été manifesté pour la microfinance en tant qu'outil permettant de mobiliser l'épargne locale et de financer les activités des entreprises, en particulier dans les zones rurales. Selon la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC), le Tchad avait plus de 200 IMF à fin 2014. Ces institutions ont tout d'abord fonctionné sans être régies par des règles formelles, mais en 2012 le cadre réglementaire de la CEMAC applicable aux institutions de microfinance a été adopté. Ce cadre réglementaire exige des IMF qu'elles possèdent une licence valide pour exercer leurs activités; elles doivent adhérer à l'association professionnelle des IMF du pays; et la COBAC est l'instance chargée de réglementer et de sanctionner les IMF. L'application de ces réglementations a entraîné une baisse du nombre des IMF, devenue plus marquée en 2014 lorsque l'unité chargée de la microfinance à la COBAC a été renforcée et a pris des mesures administratives plus décisives.

34. Le développement du secteur de la microfinance a eu un effet positif, quoique limité, sur l'inclusion financière. En dépit de la récente baisse du nombre des IMF au Tchad, celui des bénéficiaires a continué à augmenter et ceux-ci comptent à présent plus de 200.000 personnes. L'expansion de la clientèle s'est accompagnée d'une augmentation sensible de l'encours de l'épargne, des prêts et des transferts gérés par les IMF. Cela dit, la part des IMF sur le marché financier est encore limitée. À fin 2015, les dépôts dans les IMF ne représentaient que 1,6 % du total des dépôts dans le système financier, et les prêts accordés par les IMF constituaient seulement 2,3 % du total des prêts du système financier.

35. Les IMF ont fait preuve d'innovation en adaptant le crédit à la situation particulière de l'emprunteur. Les prêts offerts par les IMF au Tchad se composent de prêts commerciaux à l'intention des personnes établissant de nouvelles activités, de prêts à la construction/au logement, de crédits agricoles et de prêts à but éducatif ou social. Les IMF acceptent toutes sortes de garanties, parmi lesquelles du bétail, des biens fonciers ou de l'équipement. Les taux des prêts sont en général fixés à un minimum de 2 % par mois, niveau sensiblement supérieur aux 8-15 % par an offerts par les banques commerciales.

36. La contribution des IMF à l'accroissement de l'accès aux services financiers et de l'inclusion financière peut être limitée par leur concentration géographique. Dans l'idéal, les IMF devraient se trouver dans les régions où la présence des banques est limitée, dans lesquelles leurs activités peuvent se substituer à celles des banques et l'accès aux services financiers peut ainsi être amélioré. En dépit des efforts des partenaires internationaux au développement, l'expansion du secteur de la microfinance s'est inégalement répartie dans l'ensemble du pays, la majorité des IMF demeurant dans les régions du centre et du sud, où les banques sont le plus présentes.

Tableau 2. Secteur des IMF au Tchad

Année	IMF (nombre)	Clients (nombre)	Employés (nombre)	Encours d'épargne (milliards de FCFA)	Encours de prêts (milliards de FCAF)
2000	76	31.300		0,61	1,38
2004	214	97.318		4,42	3,67
2013	170	190.109	880	8,51	10,64
2014	113	197.262	900	10,29	16,04
2015e	--	>200.000--	--	12,00	18,00

Sources: COBAC; professional microfinance association; and Ministry of Finance and Budget

37. Les résultats médiocres des IMF sont un autre facteur qui limite leur capacité d'étendre leurs services et leur couverture au Tchad. La gestion et les résultats financiers des IMF restent faibles. La plupart des IMF ont des méthodes de gestion peu efficaces, des coûts administratifs élevés et des mécanismes de contrôle interne déficients. Certaines IMF sont tributaires des subventions de leurs partenaires étrangers et fondent souvent leurs opérations sur un modèle de gestion peu efficace. Le manque de procédures de gestion des risques peut lui aussi mettre en difficulté certaines IMF.

Mesures visant à améliorer l'inclusion financière

38. Les autorités tchadiennes reconnaissent l'importance des IMF mais le gouvernement a mobilisé seulement un volume limité de ressources à l'appui de ce secteur. Les plans nationaux de développement successifs ont fait du secteur de la microfinance une priorité en tant qu'instrument de développement économique et de réduction de la pauvreté. Un Ministère

spécialement chargé de la microfinance a été créé en 2006, mais a été remplacé en 2014 par une cellule technique relevant du Ministère des finances et du budget. Les ressources affectées à cette cellule sont faibles, et la plus grande partie du soutien à ce secteur résulte d'accords passés avec des partenaires au développement, comme, par exemple, le Programme d'appui à la finance inclusive au Tchad, financé par le gouvernement canadien et le PNUD, ou le Projet de microfinance au Tchad, cofinancé par le gouvernement tchadien et la Banque islamique de développement.

39. Fondée sur l'expérience des pays de la région, la première mesure essentielle à prendre pour accroître l'inclusion financière est d'établir un cadre juridique, réglementaire et institutionnel approprié et un environnement propice à l'information. Même si son soutien direct au secteur de la microfinance est limité, le gouvernement a un rôle central à jouer dans l'élimination des obstacles à l'inclusion financière en instituant des lois qui protègent les droits de propriété ou du créancier et en veillant à l'application de ces lois. Il peut en outre fixer des normes de divulgation et de transparence et promouvoir l'établissement de systèmes de partage des informations et des registres de sûretés. Plus fondamentalement, il joue un rôle dans l'éducation et la protection des consommateurs. Il pourrait par ailleurs envisager des politiques telles que celles consistant à accorder des exemptions des lourdes obligations de documentation, à autoriser les services de correspondant bancaire et à adopter le système de versements électroniques sur comptes bancaires pour les paiements de l'État. En allant de l'avant dans la mise en place de ces mesures, les autorités peuvent assurer une progression sensible dans l'accroissement de l'inclusion financière, la réduction de l'inégalité et l'accélération de la croissance.

Bibliographie

- Ratna Sahay, Martin Cihak, Papa N'Diaye, Adolfo Barajas, Srobana Mitra, Annette Kyobe, Yen Nian Mooi, and Seyed Reza Yousefi, (sept. 2015). « *Financial Inclusion: Can It Meet Multiple Macroeconomic Goals?* », IMF Staff Discussion Note, SDN/15/17
- Alter, A., and Yontcheva, B. (Nov. 2015). *Financial Inclusion and Development in the CEMAC*, IMF Working Paper WP/15/235
- Brown, A., Papaioannou, M., and Petrova, I. (Jan. 2010). *Macro-financial Linkages of the Strategic Asset Allocation of Commodity-based Sovereign Wealth Funds*, IMF Working Paper (WP/10/9)
- Fonds monétaire international. (Juillet 2015). *Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale-Évaluation de la stabilité du système financier*, SM/15/175 (avril 2014)
- Sarma, M. (2008). *Index of Financial Inclusion: Indian Council for Research on International Economic Relations*. Working Paper No 2015
- Sun, T. (May 2011). *Identifying Vulnerabilities in Systemically-Important Financial Institutions in Macro-financial Linkages Framework*, IMF Working Paper (WP/11/111)
- Vitek, F. (Oct. 2015). *Macro-financial Analysis in the World Economy: A Panel Dynamic Stochastic General Equilibrium Approach*, IMF Working Paper 9WP/15/227
- Groupe de la Banque mondiale. (2014). *Financial Inclusion: Global Financial Development Report*, n° 82556